

Cycle Actualités sociales et paie

DURÉE

Présentiel : 4 journées
 Distanciel : 8 demi-journées
 Soit 28h au total

PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :
 2 400€ HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA
 en vigueur à la date de réalisation de la
 formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en
 région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE Conseil

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le
 champ d'application de l'article L 6313-1
 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à
 l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou
 besoin d'un aménagement spécifique,
 contactez notre référent handicap qui
 mettra en œuvre tous les moyens
 possibles pour vous accueillir dans les
 meilleures conditions. ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil

Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale,
 Conseil

Tour Eqho
 2 avenue Gambetta
 CS 60055
 92400 Courbevoie
 Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
 Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
 Internet: <https://www.rydge.fr/>

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsable RH, Responsable Paie, Collaborateur en charge de la paie, Juriste en droit social

PRÉREQUIS

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances techniques
- Connaitre l'actualité sociale et paie pour être en mesure d'anticiper les opportunités, maîtriser les risques et structurer sa veille
- Partage d'expérience entre professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique .
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN DISTANCIEL

- Prévoir une connexion Internet à haut débit
- Prévoir un micro et une webcam fonctionnels

PROGRAMME

LE CERCLE ACTUALITÉS SOCIALES ET PAIE VOUS PERMET DE :

- Bénéficier de l'essentiel de l'actualité réglementaire pour une gestion optimale de votre activité au quotidien
- Renforcer votre réseau professionnel
- Gérer vos risques dans un environnement réglementaire contraignant et complexe
- Anticiper les opportunités et améliorer vos pratiques
- Gagner du temps dans votre veille et dans la compréhension de certains détails de mise en œuvre qui peuvent s'avérer complexes et confus

1ÈRE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ SOCIALE ET PAIE

- Analyse de la veille réglementaire en gestion sociale et paie
- Comprendre les enjeux et mise en perspective de la jurisprudence
- Acquérir de nouvelles pratiques et méthodes par l'échange et le partage

2ÈME PARTIE : THÈMES TECHNIQUES :

TRIMESTRE 1: NOUVELLES RÈGLES SUR LES CONGÉS PAYÉS : CONSÉQUENCES/IMPACTS DE LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE DROIT EUROPÉEN

- Rappel du contexte de l'alignement sur le droit européen
- Les apports des arrêts du 13 septembre 2023 et la loi DDADUE
- Les nouvelles dispositions législatives :
 - ✓ Impact de la maladie non professionnelle sur l'acquisition des CP
 - ✓ Impact de l'AT ou de la maladie professionnelle sur l'acquisition des CP
 - ✓ Le droit au report
 - ✓ Les nouvelles obligations de l'employeur
- Les nouveaux apports des arrêts du 10 septembre 2025
 - ✓ Maladie pendant les Congés payés
 - ✓ Décompte des heures supplémentaires

Cycle Actualités sociales et paie

DURÉE

Présentiel : 4 journées
 Distanciel : 8 demi-journées
 Soit 28h au total

PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :
 2 400€ HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA
 en vigueur à la date de réalisation de la
 formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en
 région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE Conseil

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le
 champ d'application de l'article L 6313-1
 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à
 l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou
 besoin d'un aménagement spécifique,
 contactez notre référent handicap qui
 mettra en œuvre tous les moyens
 possibles pour vous accueillir dans les
 meilleures conditions. ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil

Paris La Défense – Courbevoie
 Expertise Comptable, Gestion Sociale,
 Conseil

Tour Eqho
 2 avenue Gambetta
 CS 60055
 92400 Courbevoie
 Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
 Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
 Internet: <https://www.rydge.fr/>

TRIMESTRE 2 : LE DROIT DISCIPLINAIRE

- Les enjeux du pouvoir disciplinaire
 - ✓ Les règles à respecter
 - ✓ Les différents acteurs du pouvoir disciplinaire
 - ✓ La mise en œuvre du pouvoir disciplinaire
 - ✓ L'appréciation de la gravité de la faute
- L'exercice du pouvoir disciplinaire
 - ✓ Les différents types de sanctions
 - ✓ La graduation des sanctions
 - ✓ Les agissements sanctionnables
 - ✓ L'intérêt du règlement intérieur
- Les particularités du licenciement
- Limiter les risques de contentieux

TRIMESTRE 3 : TRAITEMENT DES AVANTAGES ET DES FRAIS

- Les différents types d'avantages en nature
- Les modalités d'évaluation des avantages en nature
- La notion de frais professionnels
- Les modalités de remboursement des frais professionnels
- Les limites d'exonérations sociales
- L'impact de la déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels

TRIMESTRE 4 : LES ENTRETIENS OBLIGATOIRES

- Panorama des entretiens obligatoires et leur contexte réglementaire
- Préparer et organiser les entretiens obligatoires
- Conduire les entretiens obligatoires : posture et méthode
- Suivi et traçabilité des entretiens

MODALITÉS D'EVALUATION

- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). <https://formation.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

DELAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.